

Cyclone Chido à Mayotte, le bilan un an après



© Getty Images

Lorsque Chido, cyclone tropical intense de catégorie 4, frappe l'archipel le 14 décembre 2024, la violence est inouïe. Les anémomètres se figent sur un dernier relevé à 226 km/h avant d'être emportés, laissant place à des dégâts considérables. Un an plus tard, au-delà des chiffres, revenons sur la réalité du terrain et les particularités insulaires de Mayotte. L'heure est au bilan.

À près une première mission de reconnaissance dans des conditions extrêmement dégradées, toute la profession d'experts s'est mobilisée pour venir en aide à nos compatriotes sinistrés de l'autre côté du globe. Des dizaines d'experts en renforts, tous cabinets confondus, se sont relayés pour une durée de plus ou moins deux semaines sur zone.

LES CONDITIONS DE VIE SUR PLACE

Dès l'arrivée sur l'île, la priorité absolue s'est portée sur l'accès à l'eau, ressource devenue rare et précieuse pour les habitants. En temps normal, les infrastructures mahoraises peinent déjà à assurer une distribution continue avec un accès, tous les deux jours, à une eau au robinet non potable, imposant un stockage rigoureux pour les besoins sanitaires. L'approvisionnement en eau potable via les commerces s'est révélé tout aussi critique, les distributions se faisant au compte-gouttes et de manière aléatoire. Dans ce contexte insulaire tropical, où le thermomètre affiche 30 degrés dès l'aube, la hiérarchie des besoins s'en trouve bouleversée. Tout comme les habitations, les infrastructures hôtelières

ont été détruites, les experts mobilisés ont donc été hébergés au sein de logements rescapés.

Sur le terrain, le constat est celui d'une scène apocalyptique : une pauvreté endémique exposée à nu, des bidonvilles rasés, des navires échoués et une



© Santeec

Le passage du cyclone Chido a littéralement dévasté l'ensemble des habitations de l'île de Mayotte.



© Sarec

végétation déchiquetée. Face à ce chaos, la résilience de la population, assurée ou non, force le respect par sa capacité à entamer, méthodiquement et solidairement, les premiers travaux de reconstruction.

UNE CULTURE DE L'ASSURANCE PEU DÉVELOPPÉE

D'après les statistiques les plus récentes, moins de 10 % des risques immobiliers sont couverts par une assurance. Ce chiffre est d'autant plus alarmant qu'il ne prend pas en compte les bidonvilles, où vivent pourtant des dizaines de milliers de personnes. Cette «culture de l'assurance» n'est pas ancrée sur l'île de Mayotte, ce n'est pas un réflexe de souscrire un contrat pour sa maison. Les habitants ont pour habitude de faire leur affaire personnelle des conséquences d'un sinistre. Exceptions constatées pour les personnes ayant fait leurs études en métropole et pour les risques professionnels.

Moins de 10 % signifient qu'a priori, ni vos voisins, ni vos amis, ni vos collègues de travail n'ont assuré leur domicile. Il n'y a donc pas d'échange autour de ce sujet sur la bonne façon de souscrire un risque, le bon assureur, les bonnes options.

Conséquence de cela, plus de la moitié des dossiers ont mis en évidence des non-conformités du risque, souvent importantes.

À Mayotte, moins de 10 % des risques immobiliers sont couverts par une assurance.

LC2 la démolition constructive

Service sinistre avec vous 24/7/365
06 23 01 50 50

Expérience

Environnement durable

Anticipation

Urgence

Réactivité

Démolition

Intervention après sinistre

Mise en sécurité

Désamiantage

contact@lc-2.fr
www.lc-2.fr
Tél. : 04 37 26 90 17
Service sinistre
Avec vous 24/7/365
0623 01 50 50

- Les non-conformités et cas les plus courants :
- rez-de-chaussée construit par les parents, puis au fil des années surélévation d'un, deux ou trois niveaux pour y loger les enfants. Le contrat est souscrit parfois en qualité de propriétaire occupant, parfois copropriétaire occupant alors que l'assuré est occupant à titre gratuit. Quid de la prise en charge de la toiture arrachée réclamée par l'occupant du dernier étage? L'immeuble n'a quasiment jamais été assuré par les parents;
 - rez-de-chaussée acheté et assuré. Surélévation au bout de quelques années pour le mettre en location sans en informer l'assureur. Le sinistre détruit intégralement la toiture et le 1^{er} étage.
 - l'assureur doit-il considérer que l'étage n'est «pas assuré» ou appliquer une importante Règle proportionnelle de prime sur l'indemnité (RPPI)?
 - multirisque professionnelle pour un restaurant souscrite sans garantie pertes d'exploitation;
 - problèmes sur la qualité de l'assuré ou le type de matériaux.

C'est ainsi que d'expertise en expertise, une difficulté de plus se rajoutait au contexte. Les experts devaient informer la majorité des assurés qu'une pénalité allait probablement être appliquée sur l'indemnité. Il était également difficile de se prononcer avec certitude sur le montant de l'acompte permettant à l'assuré de subvenir aux premières nécessités.

Sur l'île de la Réunion, cette culture de l'assurance s'est installée après le cyclone Hyacinthe de janvier 1980. Ce cyclone est célèbre, car il a causé des pluies record (encore aujourd'hui parmi les plus fortes jamais mesurées sur Terre) et d'énormes dégâts. Après cet événement, la prise de conscience a été telle que beaucoup d'habitants, qui n'étaient pas assurés avant, ont souscrit une assurance pour se protéger contre les risques cycloniques. Mayotte suivra peut-être cette même logique.

SPÉCIFICITÉS CONSTRUCTIVES À MAYOTTE : PATHOLOGIES STRUCTURELLES ET VULNÉRABILITÉ CYCLONIQUE

À Mayotte, l'habitat courant repose majoritairement sur des structures hybrides combinant des élévations en maçonnerie de blocs béton et des toitures légères en bac acier ou en tôle ondulée galvanisée, posées sur une charpente en bois ou un profilé métallique, très souvent réalisés en autoconstruction. Si la maçonnerie,

fréquemment constituée de blocs creux non enduits ou faiblement ferraillés, confère une résistance satisfaisante en compression verticale, elle se révèle particulièrement vulnérable en cisaillement et en flexion en l'absence de chainages horizontaux et verticaux correctement dimensionnés et ancrés.

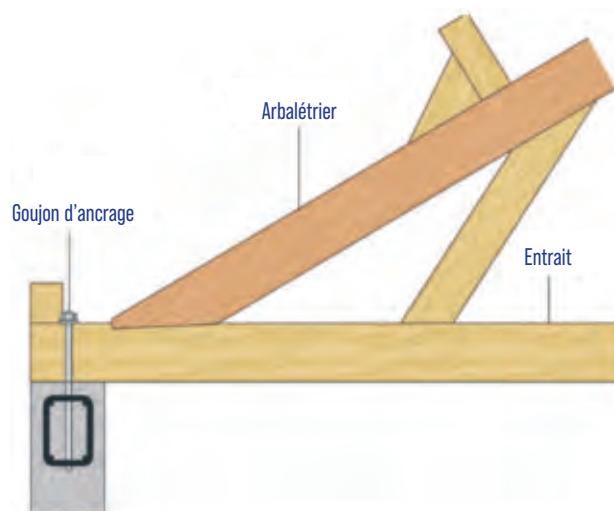
Les DTU (31.1, 32.1, 40) et les Eurocodes s'appliquent mais étaient peu respectés avant Chido. Le 4 avril 2024, le CSTB a publié le Guide C2PMI «Conception et construction paracycloniques de maisons individuelles à Mayotte» afin d'orienter les constructeurs.

Concernant les couvertures, plusieurs facteurs aggravants ont été observés sur le terrain post-cyclone Chido :

- absence ou sous-dimensionnement des dispositifs d'ancrage des charpentes aux couronnes de murs (absence de goujons d'ancrage, de cornières métalliques ou de liaisons mécaniques certifiées);
- fixations de la couverture non conformes aux normes cycloniques : utilisation exclusive de vis autopercuses sans rondelle d'étanchéité ni renforcement, absence de fixations traversantes avec écrous et contreplaques;
- espacement excessif des fixations, avec des entraxes dépassant largement les préconisations techniques pour la résistance au soulèvement;
- détérioration progressive par décollement aux points singuliers (rives, faîtages et noues), servant de points d'initiation à l'arrachement en cascade sous l'effet des pressions différentielles.

Exemple d'ancrage de la charpente dans le béton par goujon d'ancrage

CSTB



Le mécanisme de défaillance observé est typique : sous l'effet combiné des forces de succion cyclonique et de la surpression interne, les tôles subissent une déformation dynamique, générant des efforts d'arrachement localisés aux points d'attache. Lorsque la résistance des fixations est dépassée (par effet de fatigue ou d'arrachement brut), la première onde de rupture entraîne un phénomène de découverte progressive par soulèvement séquentiel, aggravé par l'effet d'aspiration turbulent en sous-face.

Par ailleurs, la majorité des constructions n'intégraient aucun système de dissipation des efforts horizontaux (contreventements, triangulation de charpente, ancrage

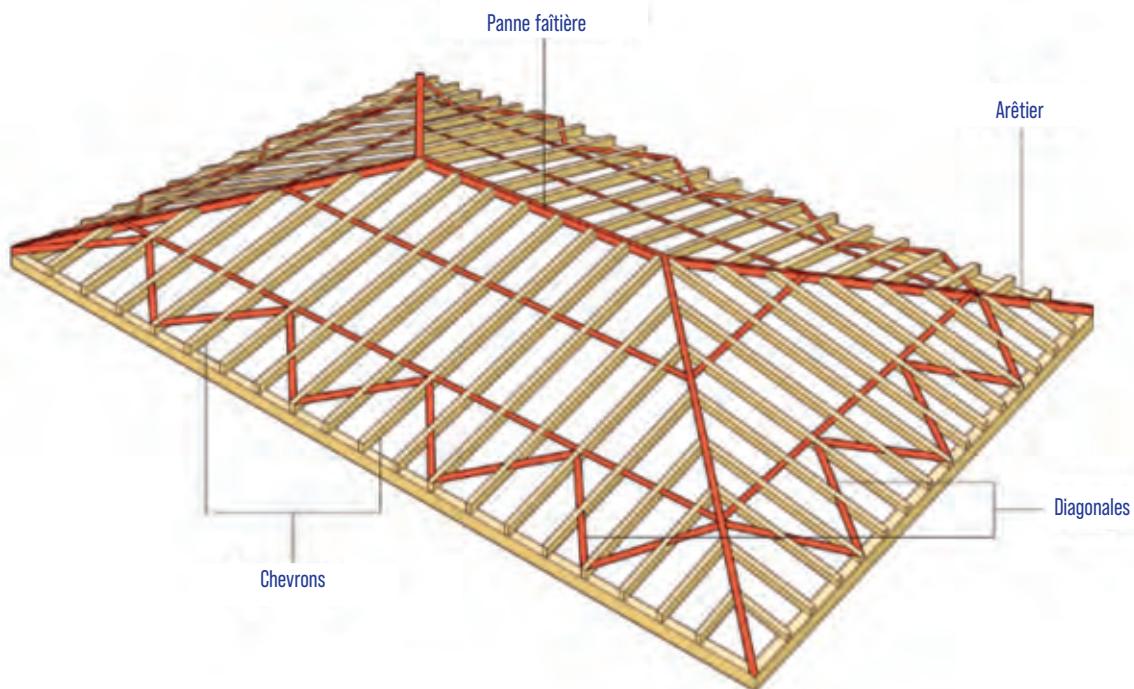
réduire la vulnérabilité du bâti et limiter les impacts des prochains événements climatiques extrêmes.

UN AN APRÈS : L'ÉTAT DES LIEUX

Le bilan humain définitif reste lourd et continue de peser sur les consciences. Selon les chiffres officiels, la catastrophe a causé 39 décès et fait 4 466 blessés, dont 124 gravement atteints. Au-delà des

Exemple de diagonales mises en œuvre pour une charpente à 4 versants

CSTB



profond... exposant l'ensemble de la superstructure à des déplacements latéraux et à un déracinement des porteurs. Ce défaut d'intégration d'une chaîne de continuité structurelle explique la fréquence des effondrements partiels ou totaux même en l'absence de sinistres apparents sur les murs porteurs.

Le cyclone Chido a mis en évidence les faiblesses structurelles des bâtiments mahorais, notamment en matière d'ancrage des charpentes. Une meilleure prise en compte des règles paracycloniques et une évolution des pratiques constructives sont essentielles pour

chiffres, le tissu social s'est délité par endroits. Face à la destruction des écoles et à la précarité, plus de 1 300 enfants ont dû quitter l'île pour poursuivre leur scolarité dans l'Hexagone ou à La Réunion. Douze mois après le passage dévastateur du cyclone Chido, l'heure n'est plus au constat technique des désordres, mais au bilan amer d'une reconstruction qui peine à démarrer. Si les expertises ont été menées tambour battant dans les semaines suivant l'événement, la traduction concrète en réparations se heurte à un mur de réalités logistiques, financières et assurantielles.



L'installation de logements modulaires suscite de nombreux mécontentements au sein de la population mahoraise considérant qu'ils ne sont pas adaptés au climat tropical.

Le paysage mahorais porte encore les stigmates vifs du 14 décembre 2024. Comme le soulignait récemment la députée de la première circonscription de Mayotte, Estelle Youssouffa, lors d'une intervention médiatique fin 2025, «la préfecture est toujours sous une bâche», tout comme une grande partie de l'hôpital. Symbole de cette reconstruction en mode dégradé : la tour de contrôle de l'aéroport, détruite, a été remplacée par un empilement de containers. Le port de Longoni, poumon économique de l'île, ayant subi des dommages majeurs sur ses infrastructures et son parc de containers, peine à retrouver sa pleine capacité opérationnelle. Cela crée un goulot d'étranglement pour l'approvisionnement en matériaux, dont les coûts ont bondi (le surcoût moyen

des matériaux à Mayotte était déjà estimé à + 35 % avant crise). Les entreprises du BTP, fragilisées par des trésoreries exsangues et des délais de paiement de l'État qui s'allongent, se retrouvent dans l'incapacité de répondre à la demande massive.

Les promesses d'aides exceptionnelles se heurtent à la réalité administrative. Le prêt à taux zéro annoncé pour aider les non-assurés à reconstruire s'est soldé par un échec cuisant. Seuls 52 dossiers ont été acceptés par les banques sur l'ensemble du territoire, une goutte d'eau face aux 20 000 sinistrés recensés. Par ailleurs, les 4 milliards d'euros promis par la loi de programmation restent, pour l'heure, des effets d'annonce non suivis de décaissements effectifs sur le terrain.

Enfin, la stratégie de reconstruction suscite une vive opposition locale. L'État privilégie l'installation massive de logements modulaires (conteneurs), une solution rejetée par la population et les élus locaux pour son inadaptation au climat tropical (fournaises énergivores) et son caractère provisoire qui tend à devenir définitif.

En conclusion, un an après Chido, l'expert d'assurance ne peut que constater que son rapport, aussi précis soit-il, n'est que la première pièce d'un puzzle que Mayotte n'a toujours pas les moyens d'assembler. ■



L'AUTEUR

Davy Coiron

Responsable national innovation opérationnelle chez Saretec